

SEANCES ET/OU STAGES ESCALADE

L'association d'escalade « Les Danseurs du Roc » de Morlaix organise des séances, et des stages d'escalade pendant l'été et les cours qui ont lieu à la pointe de Primel sont assurés par des éducateurs sportifs diplômés d'état.

Ces séances encadrées se déroulent soit le matin soit l'après-midi et d'une durée de 2 ou 3 heures, et s'adressent à tout public, non licenciés, adhérents du club, centres de loisirs, particuliers, vacanciers...

Les objectifs :

- Prendre du plaisir ! Se faire des copains, complicité, partage... Découvrir l'activité !
- Apprentissage du vocabulaire spécifique à l'escalade, maîtrise du matériel...
- Que ce soit des débutants, initiés ou perfectionnement, le but est de progresser tout au long de la semaine !
- Pour plus d'infos, visualisez le projet pédagogique sur le site du club, lesdanseursduroc.com

L'association fournit tout le matériel nécessaire, juste prévoir une paire de basket, tenue de sport souple, prévoir gourde d'eau, élastique (cheveux longs attachés)...

REGLEMENT INTERIEUR :

- La responsabilité du club est engagée uniquement sur les créneaux de cours, ceux-ci peuvent être légèrement modifiés (séances allongées ou plus courtes, modifications des horaires, regroupements...) Dans ces cas là, les parents seront avertis par téléphone en amont ou lors des rendez vous afin de faciliter l'organisation du stage. (heure rdv, déplacements...)
- Veillez à remettre l'enfant en « main propre » à l'animateur, ne pas le déposer sans sa présence et le laisser sans surveillance, patienter jusque l'arrivée de l'animateur.
- Toute absence non justifiée et sans avoir prévenu l'animateur sera facturée.
- Règlement possible par chèques, chèques vacances, espèces, autres.
- En cas d'intempéries (pluies, vents...), si la salle Kerveguen est disponible et avec l'autorisation de la Mairie de Morlaix, les séances pourront être maintenues mais en salle !
- En cas de comportements incorrects (violence, alcool...), l'association se réserve le droit de refuser une personne en encadrement.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) :

Demeurant à :

Agissant en qualité de : père mère tuteur autres, précisez :

Numéro de téléphone : mail :

Autorise ma fille/mon fils/mes enfants (rayer la mention inexacte) mineur (e)s, nommé (e)s ci- dessous :

Nom :

Prénom :

Né (e) le :/...../.....

- A participer au stage/séance qui se déroulera du au de (horaire) à.....
- autorise l'animateur à prendre toutes les dispositions d'urgence nécessaires (appeler les secours et prodiguer les premiers gestes de secours à mon/mes enfants.
- Droit à l'image : autorise ou non à ce que mon enfant soit filmé ou pris en photo dans le cadre purement interne de l'association et de sa promotion.

Allergies connues, autres :

